



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité des services de l'État en Eure-et-Loir 2019

Sigles & abréviations

AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

CAF : Caisse des allocations familiales

CCAPEX : Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives

CCSF : Commission départementale des chefs des services financiers

CDPENAF : commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

CLAV : Comité local d'aide aux victimes

CODAF : Comité opérationnel départemental anti-fraude

CODEVE : Comité de développement de l'emploi

CSR : Contrat de redynamisation de site de défense

DDCSPP : directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations

DDFIP : Direction départementale des finances publiques

DDT : Direction départementale des territoires

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GGD : Groupement de gendarmerie départemental

IUMM : Union des industries et des métiers de la métallurgie

ONACVG : Office nationale des anciens combattants et des victimes de guerre

ORT : Opération de revitalisation du territoire

PDALHPD : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

PDH : Plan départemental de l'habitat

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PPRT : Plan de prévention des risques technologiques

SPC : Sous-préfecture de Châteaudun

SPD : Sous-préfecture de Dreux

SPIPC : Service de la sécurité des produits industriels et de la protection du consommateur

SPN : Sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou

SSQAIC : Service de la sécurité et qualité des aliments et de l'information des consommateurs

TEPCV : Territoires à énergie positive pour la croissance verte

UEHC : Unité éducative d'hébergement

UIISC1 : Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°1

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

VUE : Valeur universelle exceptionnelle

SOMMAIRE

Éditorial	3
Les événements marquants de l'année 2019	4
1 / L'État qui protège	6
1 Préserver la tranquillité publique	
2 Prévenir les risques	
3 Lutter contre l'insécurité routière	
2 / L'État qui soutient	10
1 L'emploi et les entreprises	
2 Le logement	
3 L'inclusion sociale	
4 Les collectivités locales	
5 Le patrimoine et l'architecture	
6 Devoir de mémoire et anciens combattants	
7 L'État facilitateur	
8 L'agriculture	
3 / L'État qui contrôle	19
1 La sécurité	
2 L'environnement	
3 Les collectivités locales	

ÉDITORIAL



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2019

- ▶ **8 : Visite officielle** de Nicole Belloubet, ministre de la justice
- ▶ **22 : Vœux de la préfète**
- ▶ **24 : Cérémonie de remise** des attestations de sensibilisation aux valeurs de la République
- ▶ **25 : Inauguration** du projet Sauvat au Collège Marcel Proust à Illiers-Combray
- ▶ **8 : Visite officielle** de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires
- ▶ **19 : Journée nationale** du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- ▶ **21 : Signature** de la 12^{ème} convention de coordination entre polices municipale et nationale
- ▶ **26 : Élections européennes**
- ▶ **27 : Visite officielle** de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires
- ▶ **29 : Cérémonie de remise** des prix du concours national de la Résistance et de la

Janvier

Mars

Mai

Février

Avril

Juin

- ▶ **8 : Visite officielle** de Christophe Castaner, ministre de l'intérieur
- ▶ **21 : Cérémonie commémorative** de l'installation de Jean Moulin comme préfet d'Eure-et-Loir
- ▶ **3 : Remise à la préfète** des cahiers de doléances par les élèves du collège Louis Armand de Dreux pour le Grand débat national
- ▶ **23 : Signature** du plan départemental d'actions pour la sécurité routière
- ▶ **24 : Inauguration** des locaux de la mission locale de Dreux
- ▶ **28 : Cérémonie d'hommage** aux victimes et Héros de la déportation
- ▶ **13 : Cérémonie d'hommage** aux morts pour la France en Indochine
- ▶ **17 : Commémoration** du 1^{er} acte de résistance de Jean Moulin
- ▶ **18 : Commémoration** de l'appel du Général de Gaulle
- ▶ **20 : Signature** du contrat « territoires d'industrie Vallée du Loir » à Naveil

- ▶ **3: Lancement** du Grenelle des Violences conjugales
- ▶ **6:**
 - **Visite officielle** de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées
 - **Visite officielle** de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale
- ▶ **14: Fête nationale**
- ▶ **21: Cérémonie d'hommage** aux Justes parmi les Nations
- ▶ **23: Visite** de Jean-Marie Marx, Haut-Commissaire à l'inclusion par l'emploi
- ▶ **20: Inauguration** de la RN 154 Gelainville
- ▶ **26: Réunion mensuelle** à Chartres des préfets de la région Centre-Val de Loire
- ▶ **18: Cérémonie d'installation** de Fadela Benrabia, préfète d'Eure-et-Loir
- ▶ **26: Consultation citoyenne** sur le revenu universel d'activité
- ▶ **27: Inauguration** de la Maison de la Sécurité du Quotidien à Dreux

Juillet

Septembre

Novembre

Août

Octobre

Décembre

- ▶ **23: Signature** à Nogent-le-Rotrou de l'avenant 2019 du contrat de ruralité du Perche
- ▶ **27: Commémoration** de la Libération de Chartres
- ▶ **29: Pose de la 1^{ère} pierre** de la Maison de santé d'Épernon
- ▶ **8: Rencontre** entre la préfète et une classe de terminale du lycée Jehan de Beauce autour de l'organisation d'un Serious Game Sécurité routière
- ▶ **10: Cérémonie de remise** de la Croix du combattant
- ▶ **11: Visite officielle** d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire auprès du ministre de l'économie et des finances
- ▶ **5: Journée nationale d'hommage** aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- ▶ **18: Signature** de la convention pour l'Opération de revitalisation du territoire à Châteaudun
- ▶ **19: Lancement** des Cités éducatives à Dreux

L'État

qui protège

①

1 | Préserver la tranquillité publique

Les chiffres clés

16 772 interventions des gendarmes sur le terrain

19 trafics de stupéfiants démantelés

-36% de vols sur les exploitations agricoles

+10% de cambriolages de résidences principales

-10% de cambriolages de résidences secondaires

2 | Prévenir les risques

Les chiffres clés

184 conventions de participation citoyenne actives

3 161 opérations tranquillité malveillance

150 gendarmes mobilisés lors du centenaire de Citroën qui a accueilli **60 000** personnes

6 parcours de sortie de la prostitution engagés par la commission préfectorale

Actions de prévention de la délinquance

4 conventions de participation citoyenne ont été signées à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou le 17 décembre 2019. Celles-ci permettent une meilleure coordination en matière de prévention de la délinquance de proximité, comme pour les cambriolages.

Au total, 184 conventions de ce type ont été signées dans le département en 2019.

La Maison Départementale de la Prévention, créée en 2013, regroupe tous les personnels dédiés et formés à la prévention sur le département. Elle participe également à la prise en compte des populations les plus fragiles par le biais de deux Intervenant·s Sociaux en Gendarmerie, avec 900 signalements réalisés en 2019.

Concernant l'atteinte aux personnes, notamment dans le cadre des violences intrafamiliales, la gendarmerie veille à la formation régulière de ses agents afin de repérer et signaler ces violences, et de recueillir la parole des victimes. Cela permet alors au Parquet de prendre les mesures adaptées et nécessaires pour prévenir ces violences.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le Grenelle de lutte contre les violences conjugales s'est ouvert le 3 septembre 2019 avec un Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV) spécifique aux violences intrafamiliales, copiloté par la Préfète et le Procureur de la République.

Quatre consultations ont par la suite été menées dans chaque arrondissement. Sur celui de Dreux, cinq consultations supplémentaires ont eu lieu dans des communes rurales (Senonches, Nogent-le-roi, Anet, St-Rémy sur Avre et Chateaufort en Thymerais).

Ces rencontres **ont permis de dresser un état des lieux précis des violences conjugales.** Elles ont permis de faire le point sur

leur prévention, leur repérage, leur signalement, et sur l'accompagnement juridique, social, administratif et médical des victimes. Le Grenelle a abouti à l'adoption d'un plan départemental de lutte contre les violences conjugales.

Par ailleurs, la Préfecture d'Eure-et-Loir a organisé **deux formations à la prévention et au repérage des violences conjugales** qui ont réuni plus de deux cents acteurs et professionnels de métiers différents (forces de l'ordre, travailleurs sociaux, associations ...) sur Dreux le 7 octobre 2019 et sur Chartres le 22 novembre 2019, dans la lignée du Grenelle de lutte contre les violences conjugales.

3 | Lutter contre l'insécurité routière

Les chiffres clés

9 161 permis délivrés

27 accidents mortels en zone gendarmerie

14 156 examens réalisés

1800 arrêtés de suspension de permis de conduire

187 contrevenants ont été reçus en commission médicale départementale

106 véhicules ont été placés en fourrière pour des infractions graves

90 actions de sensibilisation à la sécurité routière

Sécurisation des routes

Afin de rendre les routes plus sûres pour les usagers, plusieurs actions ont été menées.

Une harmonisation des vitesses a été faite sur la RN10, où elle est passée de 70km/h à 50km/h dans l'agglomération. Cette décision a été prise en concertation avec les élus dans le but de **simplifier la compréhension des usagers**.

D'autre part, la DDT a effectué des contrôles sur plus de la moitié des passages à niveau. Ceux-ci ont finalement abouti à la fermeture du passage à niveau d'Autheuil afin de réaliser des travaux pour construire un pont routier.

Prévention vers les deux roues motorisés

La sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou a organisé et supervisé la première édition du rallye « moto perche ». Cette manifestation a pour objectif de faire de la prévention routière à destination des deux roues motorisés.

En 2019, plus de 50 participants et une dizaine de partenaires professionnels, bénévoles et associatifs ont pu y prendre part.

Sensibilisation des jeunes : organisation d'un serious game

La préfecture a impulsé à partir d'octobre 2019 un nouveau projet avec les services de l'éducation nationale et du parquet. Le projet consistait en l'organisation d'un « serious game » sur la sécurité routière. L'objectif était **d'amener des lycéens à simuler le jugement d'un individu responsable d'un accident mortel** survenu à la suite de l'utilisation du téléphone au volant.

Une classe de terminale du lycée Jehan de Beauce a ainsi été sensibilisée sur la chaîne pénale et ses acteurs et s'est vue présenter un cas d'école qui allait être le sujet de leur procès. Ils ont également assisté en novembre à une audience correctionnelle au tribunal judiciaire de Chartres. L'aboutissement du projet a eu lieu en janvier 2020.

L'État

qui soutient

2

1 | L'emploi et les entreprises

Les chiffres clés

8,2% de chômage en Eure-et-Loir

52 entreprises en difficulté soutenues

Actions pour la politique de l'emploi

La DIRECCTE a pu appuyer en 2019 plusieurs actions visant à **promouvoir et renforcer les emplois en Eure-et-Loir**.

Le déploiement des CODEVE (comité de développement de l'emploi) a été conforté par arrondissement, avec pour but de mobiliser l'action des acteurs du service public de l'emploi autour des besoins locaux des entreprises.

La DIRECCTE a aussi appuyé l'IUMM 28 pour la création d'une branche locale de « la France, une chance », regroupant les entreprises agissant pour l'inclusion et l'innovation dans l'emploi.

Enfin, les réseaux d'animation des structures de l'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées ont été renforcés, en favorisant et facilitant le lien avec le service public de l'emploi.

Le soutien aux entreprises

La mise en place de plans de règlement et d'échéanciers avec les URSSAF a permis de **soutenir en 2019 52 entreprises**. Cette aide a été fournie dans le cadre de la Commission départementale des Chefs des Services Financiers (CCSF), qui s'est réunie 7 fois en 2019.

Favoriser la mobilité des travailleurs

Dans la zone d'activité de Poupry, les entreprises XPO Logistics, Kuehne-Nagel et Stef ont recours à des contrats en intérim pour l'embauche de salariés, dont la plupart résident dans le Loiret. Pour faciliter le déplacement des salariés Euréliens, la Comcom Coeur de Beauce a lancé l'élaboration d'une application mobile de covoiturage.

Limiter l'impact des licenciements

Une convention Etat-Entreprise a été élaborée avec la société Konecranes afin de pallier l'arrêt des activités industrielles et la suppression d'emplois dans la zone de Dreux. L'entreprise s'engage à allouer une contribution financière consacrée au **soutien d'actions permettant la création ou le développement d'activités** et ainsi atténuer les effets des licenciements sur le territoire. La contribution financière s'élève à 4 fois le SMIC brut de 99 emplois, soit 602 400€.

Animations en faveur de l'emploi

La sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou a participé au cours de l'année à l'organisation de nombreuses manifestations autour de l'emploi, comme le tournoi de l'emploi ou bien le forum handi-Perche qui permet d'échanger autour de la thématique du handicap en milieu professionnel.

2 | Le logement

Les chiffres clés

887 rénovations financées par l'ANAH, soit **4,7 millions €** d subventions pour les ménages et **10 millions €** de travaux pour les entreprises

273 recours pour le droit au logement opposable ont été déposés

274 agréments de logements locatifs sociaux délivrés

140 logements locatifs sociaux démolis dans l'agglomération chartraine pour un coût de **3 018 406,28€** dont **80%** financés par l'ANRU

Prévention des expulsions locatives

Un réseau des sous-CCAPEX (commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives) avec les sous-Préfectures a été créé dans le département afin de travailler sur les pratiques et les procédures à adopter dans le cadre de la réforme touchant les expulsions locatives. Ces réformes ont pour objectif de limiter le nombre de ménages à expulser et de résorber le stock de dossiers. La commission a donc été amenée à se réunir le 29 avril pour discuter du déploiement du dispositif au niveau local.

Droit au logement opposable

L'Eure-et-Loir concentre plus du tiers des recours pour le droit au logement opposable dans la région. Ils portent majoritairement sur des demandes de logement avec des requérants qui se déclarent hébergés chez des tiers ou dans des structures. Le département se distingue par un **taux de reconnaissance particulièrement élevé** (63,60 % de décisions favorables ou sans objet), et a assorti sa décision d'une préconisation pour un accompagnement social pour 46 ménages.

Les plans stratégiques en matière d'habitat

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) plusieurs ateliers ont été organisés avec les partenaires et acteurs du territoire.

Des Comités techniques ont également eu lieu pour les deux plans et un Comité de Pilotage a été organisé en juin 2019 pour le PDH.

3 | L'inclusion sociale

Les chiffres clés

100 000€ d'aides attribuées par l'Etat en 2019 à la cité éducative de Dreux et Vernouillet

300 jeunes suivis dans le cadre de décisions judiciaires pénales par la PJJ

99,2% des élèves en situation de handicap sont accompagnés par un AESH en Eure-et-Loir

L'inclusion grâce aux politiques de la ville

Les projets de renouvellement urbain signés dans les grandes villes du département, comme à Dreux ou à Château-dun, ont pour objectif l'inclusion sociale.

En effet, au-delà de revitaliser les centre-ville, ces projets doivent **permettre de désenclaver les quartiers, d'amener plus de lien entre les quartiers de la ville et d'introduire une mixité sociale entre les habitants.**

Renforcer la prise en charge éducative des plus défavorisés

Dreux et Vernouillet font partie des 80 villes françaises ayant reçu en 2019 le label « Cité éducative ». Concrètement, 100 000€ ont été attribués aux quartiers Bâtes, Dunant-Kennedy, Rochelles-Barthou, Tabellionne et Vauvettes pour les actions menées en 2019.

Cette **aide de l'Etat bénéficie sur le long terme aux jeunes de ces quartiers défavorisés**, de leur accès à l'école jusqu'à leur insertion professionnelle. Ce dispositif favorise ainsi la réussite scolaire, encourage l'ouverture citoyenne et promeut le vivre-ensemble et la mixité sociale.

L'école, un lieu d'inclusion pour les personnes en situation de handicap

En 2019, les élèves en situation de handicap ont pu bénéficier de deux actions menées sur le département. La première concerne la création d'un service de l'école inclusive au niveau départemental en 2019. Celui-ci coordonne et assure un suivi de la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. D'autre part, le déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement s'est poursuivi. Ils doivent permettre de favoriser l'autonomie des élèves et l'efficacité des enseignements. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'accueil des AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

Promotion des valeurs de la République et lutte contre la radicalisation

La Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a pu mener diverses actions pour les jeunes pris en charge dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et de la promotion de la laïcité et de la citoyenneté.

La PJJ a organisé une conférence débat pour la paix autour du vivre-ensemble, de la tolérance et de la laïcité. Lors de celle-ci, ils ont pu rencontrer et débattre avec Latifa Ibn Ziaten, mère de Imad Ibn Ziaten, assassiné par Mohamed Merah en 2012.

Les mineurs placés sur l'UEHC (Unité éducative d'hébergement) ont mené un projet sur le devoir de mémoire. Celui-ci les a conduits sur les pas des déportés, notamment en Pologne aux camps d'Auschwitz-Birkenau.

Enfin, un atelier calligraphie visant à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et aux valeurs de la République a eu lieu à la fin de l'année 2019.

Du côté des forces de l'ordre, la gendarmerie développe des actions pour les jeunes.

Ils ont ainsi pu mettre en place le « GR28 de la citoyenneté » qui a accueilli une quinzaine d'adolescents pour chacune des deux

sessions organisées. 3 réservistes citoyens de la gendarmerie d'Eure-et-Loir ont également créé l'association des cadets de la gendarmerie d'Eure-et-Loir, qui forme une dizaine de jeunes en mission d'intérêt général.

Par ailleurs, des initiatives locales impliquent les gendarmes auprès des collèges et lycées. Une scène de crime a par exemple été organisée dans le cadre d'un projet d'étude afin de démontrer l'intérêt des sciences dans la résolution d'enquêtes.

4 | Les collectivités locales

Les chiffres clés

4 opérations de revitalisation du territoire signées

730 000€ de subventions pour la DSIL pour l'action cœur de ville de Nogent-le-Rotrou

1,1 millions € de dotation de l'État pour le contrat de ruralité du Perche

1 374 actes instruits par la DDT

20 millions € de taxes liées à l'urbanisme

Renforcement du lien vers les collectivités

Les **collectivités locales bénéficient d'un accompagnement appuyé par les services l'Etat.**

Le Bureau Planification et Aménagement du Territoire a par exemple conseillé plusieurs collectivités en participant à 17 réunions des personnes publiques associées et 19 réunions de travail.

La DDFIP a également été au cœur de ce processus, par le biais de plusieurs conventions :

- La Convention de contrôle allégé avec Vernouillet améliore le dispositif interne de dépense de la collectivité
- La Convention des services comptables et financiers avec le Conseil départemental optimise leurs échanges mutuels et la gestion des comptes du Conseil Départemental
- La Charte d'engagement de la DDFIP renforce sa présence dans les territoires ruraux et urbains (maisons de service au public, nouveaux espaces France Services ...)

Partenariats pour l'aménagement

La préfète a signé fin 2019 4 opérations de revitalisation du territoire (ORT) avec les villes de Chartres, Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou (dans le cadre de l'action cœur de ville). L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Ce soutien de l'Etat dans l'aménagement des collectivités ne touche pas que les aires urbaines, mais affecte aussi les territoires ruraux, industriels et les sites militaires.

Le contrat de ruralité du Perche finance les actions locales en revitalisant les centres-

villes des communes du Perche et en participant au développement du tourisme et de l'attractivité du territoire. L'État a accordé 1,1 millions d'euros de dotations pour alimenter le contrat de ruralité du Perche.

Plusieurs territoires d'industrie sont présents dans le département et accompagnent les territoires pour faire du secteur industriel un axe fort de leur développement. On peut citer l'accord du territoire d'industrie « Vallée de l'Huisne » signé le 3 mai et celui du territoire d'industrie « Vallée du Loir » dont le protocole d'accord a été signé le 20 juin.

Enfin, Le second contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de la base aérienne de Châteaudun a été signé le 30 décembre 2019. L'État s'engage à hauteur de 7,725 millions d'euros pour la reconversion de ces emprises libérées par l'armée, des projets d'aménagements urbains et le soutien au développement des entreprises.

Soutien des projets énergétiques des territoires

En matière de transition énergétique, l'État accompagne les collectivités locales.

Il verse 185 245€ à destination des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) en Eure-et-Loir. Par ailleurs, on constate une accélération dans le territoire concernant le développement des énergies propres avec une augmentation dans le raccordement de puissance éolien et solaire.

Le SCCT accompagne les collectivités et les porteurs de projets pour développer les énergies renouvelables. 5 autorisations environnementales ont été délivrées en 2019 pour des projets éoliens dans le département.

Concernant le biométhane, 12 attestations ont été délivrées dans l'Eure-et-Loir pour l'injection de biométhane dans les réseaux. 2019 est marquée par une importante augmentation de ce type de demande en lien avec les évolutions projetées pour les tarifs d'achat du gaz produit.

5 | Le patrimoine et l'architecture

Les chiffres clés

238 000€ pour l'entretien et la conservation de la cathédrale de Chartres

31 autorisations de travaux pour des restaurations de monuments historiques ont été conseillées, instruites et suivies par l'UDAP

3 033 avis émis pour des projets dans des secteurs protégés

Sécurité, restauration et mise en valeur des monuments historiques

La cathédrale de Chartres est un des monuments qui perçoit le plus d'aides dans la région Centre-Val de Loire. Ces **subventions sont à la fois concentrées sur le contrôle des installations et la restauration de l'édifice**, notamment de la chapelle Saint-Piat et du tour de chœur.

Concernant la sécurité du monument, un nouveau cahier des charges de sécurité a été défini en lien avec le rectorat et le SDIS. Il doit permettre à terme de simplifier les procédures de déclaration de manifestation, tout en affinant leur encadrement.

L'entretien et la mise en valeur des monuments historiques du territoire ont également été à l'œuvre en 2019.

Pour garantir la conservation de ces monuments, l'UDAP a assuré un suivi tout au long de l'année des différents projets concernant ces édifices. L'organisme a par exemple instruit et conseillé 31 autorisations de travaux pour la restauration d'édifices, et suivi une vingtaine de chantiers sur des monuments historiques, comme le château de Herces ou la caisse d'épargne de Dreux, pour y exercer le contrôle scientifique et technique nécessaires.

L'entretien du Fort-Harrouard en forêt de Dreux est assuré par l'ONF (Office national des forêts). Dans ce cadre, la convention de gestion avec le Conservatoire des Espaces naturels de la région Centre-Val de Loire a été consolidée.

Ensuite, le rachat des terrains alentour et de la briqueterie de Saint-Piat par l'EPFLI (Etablissement public foncier local interdépartemental) doit permettre d'empêcher la

dégradation du bâtiment tout en soutenant sa transformation en lieu d'art et de culture.

Enfin, les architectes des bâtiments de France ont contribué à l'élaboration et au suivi des AVAP (Aides de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). Dans ce cadre, l'étude du SPR (Site patrimonial remarquable) de Châteaudun a été lancée le 21 novembre, et le suivi du dossier concernant les SPR d'Epéron et d'Illiers-Combray poursuivi.

La directive paysagère de la Cathédrale de Chartres

Dans le cadre de la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) de la Cathédrale de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité, l'État a lancé en 2018 la mise à l'étude d'un projet de directive paysagère afin de préserver les vues lointaines et proches sur le monument.

En 2019, le projet a été élaboré en concertation avec les collectivités et les acteurs du territoire. Il a été validé au dernier comité

de pilotage et a pu être soumis aux consultations officielles. Ainsi l'ensemble des instances à consulter, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, la Commission d'Aménagement Foncier et les collectivités ont délibéré favorablement (à 90 % pour les collectivités).

Les orientations et principes de protection et de mise en valeur portent sur l'encadrement des hauteurs de constructions et de plantations, la gestion des couleurs des constructions et les essences de plantation dans les cônes de vues ainsi que la prise en compte de l'enjeu de covisibilité pour les objets de grande hauteur (supérieure à 50 m) et les pylônes isolés.

Patrimoine mondial de l'UNESCO

Une action combinée de la DRAC et de la ville de Chartres, avec le soutien de la préfète, a permis l'installation le **6 novembre du comité de gestion du bien UNESCO « cathédrale de Chartres »** à l'occasion du 40e anniversaire de l'inscription. Une première réunion des groupes de travail autour de trois thématiques a eu lieu avec une fréquentation importante de la part des acteurs locaux

Les journées européennes du patrimoine

Lors de l'édition 2019 des Journées européennes du patrimoine, la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou a pour la première fois ouvert les portes de sa résidence officielle au public. L'exposition présentée était centrée autour du corps préfectoral en Eure-et-Loir

et de l'histoire de Jean Moulin. La journée s'est avérée être une réussite avec l'accueil de plus de 150 personnes.

Appui des projets d'urbanisme ou d'équipements

Plusieurs projets urbains ont nécessité une présence régulière des architectes des bâtiments de France. On peut citer les projets du centre d'interprétation de la cathédrale de Chartres, du pôle de la gare et de la passerelle SNCF de Chartres, ou encore l'accompagnement des communes dans leurs projets d'espace public (la Ferté-Vidame, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, ...)

L'UDAP a par ailleurs délivré des avis sur les PLU (Plan local d'urbanisme) de communes et des intercommunalités. Le service s'est également investi dans la recherche de solutions pour reconvertir des édifices significatifs du XXème siècle, non protégés au titre des monuments historiques mais inventoriés, et menacés de démolition tels que l'ancien sanatorium de Dreux.

Pour finir, la DRAC a subventionné en 2019 deux collectivités euréliennes présentant des projets scientifiques et culturels (PSC) pour qu'elles recrutent un chargé de mission afin d'aider le responsable scientifique à finaliser leur projet stratégique. Les PSC concernés sont le musée de l'histoire du Perche à Nogent-le-Rotrou et le musée des beaux-arts à Chartres.

6 | Devoir de mémoire et anciens combattants

En Eure-et-Loir, les actions du service départemental de l'ONACVG sont supervisées par le Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation. La réunion annuelle de cet organe s'est déroulée le 19 juin 2019 et était présidée par le secrétaire général de la préfecture.

Deux commissions, « Mémoire et solidarité » et porte-drapeaux, dirigent également les activités du service départemental, et se sont respectivement réunies 5 et 2 fois. Ces organes ont ainsi pour objectifs de promouvoir et de mettre en œuvre la solidarité, la mémoire et la reconnaissance envers les anciens combattants.

Les chiffres clés

30 000 ressortissants (anciens combattants, veuves, pupilles ...)

31 associations des victimes de guerre et patriotiques suivies

105 000€ d'aides, distribués dans **151** interventions

2 500€ de budget mémoire

455 cartes du combattant et titres délivrés

Solidarité et reconnaissance

L'ONACVG développe une solidarité et une aide envers ses ressortissants.

Ainsi, ils ont pu distribuer en 2019 105 000€, qui ont notamment pris la forme d'**allocations de reconnaissance et de rentes viagères**. Ces aides ont été distribuées auprès de Harkis ayant servi dans les formations supplétives françaises ou à leurs veuves, à des enfants de Harkis ayant séjourné en camp de transit et à des ressortissants de l'ONACVG.

La reconnaissance passe également par l'**attribution de cartes du combattant et de titres**. Au total, 455 ont été délivrés en 2019 par le service départemental de l'ONACVG.

De tels documents permettent alors à leurs bénéficiaires de prétendre à une reconnaissance de l'État envers leur qualité d'anciens combattants mais également de leur ouvrir le droit à une retraite du combattant ou encore à une rente mutualisée.

Devoir de mémoire

L'action mémorielle du service départemental s'est déployée autour de 2 axes.

Le premier concerne l'**hommage aux héros de la Résistance**, avec l'ensemble des activités autour de Jean Moulin. L'ONACVG a en effet participé à des cérémonies en son hommage, comme le 17 juin 2019, et a également animé des conférences.

D'autre part, l'ONACVG a construit une **action de pédagogie et de transmission à destination des jeunes Euréliens**. D'abord autour de la Guerre d'Algérie avec un accompagnement pédagogique sur le thème « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie », qui s'est traduit par la rencontre entre des collégiens et lycéens avec des protagonistes du conflit. Mais aussi dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, où l'ONACVG a agi auprès de 18 établissements scolaires, représentant 372 élèves.

7 | L'État facilitateur

Les chiffres clés

... personnes reçues à la préfecture de Chartres

3 500 à Châteaudun

11 850 à Dreux

3 628 à Nogent-le-Rotrou

7 590 usagers aidés au point numérique de la préfecture et des sous-préfectures

63 000 usagers ont été accueillis par la DDFIP pour le prélèvement à la source. Elle a aussi répondu à **170 000** appels et **127 600** mails

82 957 déclarations de revenus en ligne

Simplification de la présence territoriale des services de l'État

La commission régionale de l'immobilier public a donné un avis favorable en novembre concernant le projet de maison de l'État à Nogent-le-Rotrou. Ce projet doit permettre de rassembler à l'horizon 2022 les services de l'État sur un même site. Ainsi, la sous-préfecture, le centre des finances publiques, l'inspection de l'Éducation nationale, la CAF, l'assurance maladie et la MSA se trouveraient réunies.

Cela **simplifierait dès lors l'accès aux services de l'État pour les usagers** en retrouvant facilement dans un même espace les principaux services étatiques présents sur l'arrondissement.

Dématérialisation des services

Le **mouvement de dématérialisation des démarches s'est accéléré en 2019**. En effet, 82 957 déclarations de revenus en ligne ont été reçues par la DDFIP et 313 580 factures locales étaient payables par internet en 2019. La DDFIP a également généralisé le timbre fiscal électronique.

Pour autant, cela ne signifie pas la disparition totale de l'accueil physique au sein des services de la DDFIP. Ainsi, elle propose depuis 2019 un accueil sur rendez-vous dans les services des impôts des entreprises et des particuliers pour éviter toute attente au guichet et mieux traiter les dossiers complexes. Chaque prise de rendez-vous en ligne sur « impots.gouv.fr » est suivie d'un contre-appel qui permet de répondre aux interrogations de l'utilisateur pour 60 % des cas et dispense d'un déplacement dans le service.

Multiplication de l'offre de services

La signature d'une convention entre la préfète et le maire de Nogent-le-Rotrou a permis de **déléguer une partie des services municipaux vers la sous-préfecture**. En effet, cette convention transfère la compétence de la mairie en matière d'attribution de passeports de mission aux militaires de la sécurité civile de l'UIISC1. En 2019 ce sont 53 créations, 46 renouvellements et 134 remises de passeports qui ont été réalisées.

Renforcement de l'accueil des usagers

La sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou a, tout au long de l'année, renforcé sa capacité d'accueil des usagers. Cela a été possible grâce au recrutement de volontaires du service civique.

Au total, l'accueil de la sous-préfecture a ainsi pu recevoir 3 628 personnes, dont 2 303 pour une assistance dans les démarches liées aux droits à conduire à l'immatriculation des véhicules. 672 usagers ont en

outre été accompagnés directement dans une téléprocédure au point numérique.

Cet accompagnement s'est également fait au sein des services de la préfecture et dans les autres préfectures. Chartres a ainsi accueilli ... usagers, dont 4000 au point numérique. Château-dun a reçu 3500 personnes, dont 900 au point numérique et Dreux a accompagné 11 850 administrés, dont 2018 au point numérique.

Des réformes en profondeur pour simplifier l'impôt

Plusieurs réformes concernant les impôts et une simplification des démarches auprès de la DDFIP ont été mises en œuvre durant l'année 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la mise en place du prélèvement à la source a été un succès, rendant l'impôt mieux adapté à la situation contemporaine des contribuables. Pour accompagner cette réforme, les services des finances publiques ont accueilli à leurs guichets 63 000 usagers durant les campagnes déclaratives et de paiement de l'impôt sur le revenu.

La réforme engagée en 2018 sur la taxe d'habitation s'est poursuivie pour atteindre un niveau de baisse de l'impôt de 65 % en 2019 avant sa suppression totale en 2020 pour 80 % des foyers fiscaux.

8 | L'agriculture

Les chiffres clés

Améliorer le dialogue entre les services de l'Etat et les milieux agricoles

La chambre d'agriculture, la mutualité sociale agricole et la DDT ont engagé conjointement une action de communication à destination du public agricole et des corps de contrôle. La pièce de théâtre « Coup de tampon » de la compagnie de Patrick Cosnet, a ainsi été présentée au Lycée agricole de la Saussaye. Celle-ci a permis aux différents acteurs d'échanger, de s'identifier mutuellement et de mieux appréhender les actions de contrôle.

Soutenir le foncier agricole

Les services de l'État se sont associés aux partenaires agricoles pour établir et présenter le dispositif de compensation agricole mis en place dans le département afin de limiter l'artificialisation des terres, enjeu important pour éviter l'effritement d'un des secteurs économiques majeurs du département.

Le foncier agricole est également un sujet fort dans les relations entre les exploitants et leurs concitoyens. Afin de **faciliter la cohabitation**, notamment en périphérie des zones habitées, une charte de bon voisinage a été signée le 8 juillet 2019 par les différents partenaires et la Préfète. Des rencontres citoyennes ont ensuite été initiées par la chambre d'agriculture afin de **favoriser le dialogue entre les différentes parties**.

L'État

qui contrôle

3

1 | La sécurité

Les chiffres clés

30 opérations de supervision de contrôleurs techniques

1 092 inspections du travail

87 contrôles d'établissements sportifs

500 visites du service de sécurité des produits industriels et de la protection des consommateurs

Réception des véhicules et agrément des centres de contrôle routiers

En 2019, la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules lourds et légers a donné lieu à 30 opérations de supervision de contrôleurs techniques et à la visite approfondie de 14 installations agréées.

Elle a conduit à la mise en œuvre d'une procédure contradictoire préalable au retrait d'agrément d'un centre de contrôle des véhicules légers, accompagnée d'un procès-verbal dressé à l'encontre de ce dernier.

Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques

La DREAL a réalisé un accompagnement auprès de trois collectivités sur l'Eure et le Loir en charge de la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Cette action menée avec la DDT concernait 4 potentiels systèmes d'endiguement et 1 aménagement hydraulique.

Contrôle de la sécurité dans le milieu professionnel

Les services du système de l'inspection du travail ont basé leur action autour de 4 axes principaux :

- L'hygiène et la sécurité
- La lutte contre le travail illégal
- La lutte contre les prestations de services internationales irrégulières
- Le dialogue social administré

Au total, 1092 contrôles dans le cadre de l'inspection du travail ont été réalisés, dont 81 enquêtes pour accident du travail et 24 sur la réglementation sociale européenne.

Contrôle de la sécurité dans le milieu sportif

Le service Jeunesse, sports, vie associative et solidarités de la DDCSPP a en charge le **contrôle des établissements d'activités**

physiques et sportives, des accueils collectifs de mineurs, de la sécurité des usagers et de l'honorabilité des professionnels au contact du public. En 2019, ils ont pu mener 87 contrôles d'établissements (30 sur l'arrondissement de Chartres, 15 à Châteaudun, 31 à Dreux et 11 à Nogent-le-Rotrou). Ces contrôles ont notamment donné lieu à 2 arrêtés de fermeture et à 3 signalements au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Prévention des risques technologiques

L'Eure-et-Loir compte 3 sites Seveso seuil haut. En 2019, **l'ensemble des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ont été approuvés.** Parmi ceux-là, seul le PPRT de Légende Delpierre à Auneau prescrit la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité des logements avant le 23 avril 2022.

Protection du consommateur

La DDCSPP veille au contrôle des produits et à la sécurité des consommateurs. Elle agit alors sur deux axes : le **contrôle des produits industriels et des aliments**.

Le service de la sécurité des produits industriels et de la protection du consommateur (SPIPC) a réalisé 500 visites en 2019. Les inspections et contrôles effectués ont pu donner lieu, le cas échéant, à des avertissements, des injonctions à une mise en conformité ou à la constitution de procès-verbaux. En 2019, le SPIPC a dressé 130 courriers d'avertissements, 50 courriers d'injonction et 20 procès-verbaux.

D'un autre côté, le service de la sécurité et qualité des aliments et de l'information des consommateurs prend part au Comité opérationnel départemental anti-fraudes (CODAF) qui réunit les services de l'Etat à l'échelle de l'Eure-et-Loir. Au sein de ce comité, les services de la DDCSPP ont pu réaliser une trentaine de contrôles, dont 16 restaurants, 6 garages et 4 coiffeurs, afin de révéler les pratiques illicites.

2 | L'environnement

Les chiffres clés

7 204 permis ont été distribués dans le cadre de la CITES en Eure-et-Loir, dont **7 166** pour la maroquinerie et les produits de luxe

193 avis de la CDPENAF

Biodiversité

La DREAL veille à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas leur survie en appliquant la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), c'est-à-dire par **l'encadrement et le contrôle de leur commerce avec la délivrance de permis ou de certificats**. En 2019, 7204 permis ont été accordés.

Par ailleurs, le CRSD adopté pour la reconversion de la base aérienne de Châteaudun a notamment pour objectif de veiller à la préservation de la biodiversité du site. Entre 160 et 180 hectares seront ainsi dédiés à sa protection.

Contrôle de l'artificialisation des sols

La CDPENAF a pour rôle de **veiller à la préservation des espaces agricoles et forestiers en contrôlant les projets d'artificialisation** les affectant. En 2019, elle s'est réunie 11 fois pour émettre un avis d'opportunité sur 25 documents d'urbanisme et 168 actes. Voyant ses compétences accrues par la loi ELAN de 2018, **la commission a déployé plus de pédagogie**, par des avis émis en cours d'élaboration de documents d'urbanisme, par des auto-saisines au-delà de son champ d'action obligatoire et par des temps de débats plus conséquents à huis clos.

Préservation des ressources naturelles

L'été 2019 a été particulièrement chaud et **les services de l'État se sont mobilisés sur la gestion quantitative de l'eau**.

En lien avec les représentants de la profession agricole et des collectivités, des solutions de gestions ont été mises en œuvre sur la communauté d'agglomération chartraine, afin de garantir le juste partage de la ressource. Dans une démarche prospective, une étude de connaissance du comportement hydro-géologique de la Nappe de la Craie, principale ressource en eau potable du département, a été engagée lors d'un comité de pilotage de lancement présidé par Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

3 | Les collectivités locales

Les chiffres clés

846 contrôles par l'Etat des actes d'urbanisme

Le contrôle des projets d'aménagement

Après avis de la CDPENAF et instruction de la DDT, les actes d'urbanisme font l'objet d'un contrôle de la légalité. **Ce contrôle veille à ce que les communes autonomes en instruction traduisent fidèlement les règles du code de l'urbanisme.** Aussi l'État a-t-il effectué 846 contrôles, soit 10 % des actes produits dans le département, selon un plan de contrôle qui permet à la fois d'assurer la régularité des autorisations à enjeu majeur (ERP, exposition aux inondations...) et d'inclure même des projets simples, grâce à un complément de contrôle sous forme d'échantillonnage.

